

## REUNION PUBLIQUE DU 25 Août 2015 à Le Monétier les Bains

La période des vacances d'été est toujours une période propice et en même temps difficile pour réunir un public très sollicité par diverses manifestations .

Néanmoins nous tenons à maintenir une régularité de réunion publique qui permet toujours à quelques uns des adhérents de venir s'informer sur les sujets qui nous préoccupent et nous rencontrer.

Cette réunion a fait l'objet d'une grande écoute et d'une participation très vivante de la part des présents.

### Sur le contrat de DSP assainissement:

La parole est donnée de suite à la salle pour que les questions qu'elle se pose permettent l'échange et des explications compréhensibles .

Le public s'étonne de l'immobilisme et du manque de réactivité des élus communautaires face à la SEERC qui fait tout son possible, il est vrai, pour freiner la renégociation en cours .

La présence d'une Conseillère communautaire a permis d'apporter quelques éclaircissements .Elle explique que des dossiers divers et complexes se bousculent à la CCB et qu'il est peut être nécessaire d'interpeller les conseillers plus personnellement avec une proposition d'organiser un groupe de travail sur l'état de la DSP et la renégociation en cours . Cette proposition est jugée très positive.

Un médiateur (le médiateur de la République ?) ne pourrait il pas être sollicité pour débloquer la situation entre la SEERC et la CCB ? A voir.

Comme souvent, les usagers expriment leur étonnement sur le traitement peu coopératif de la CCB envers l'association. Ils demandent aux élus une écoute sérieuse et des réponses à leur questions, par l'intermédiaire de leurs représentants associatifs. Leur représentants devraient être considérés comme des partenaires et non comme des adversaires.

### Sur la pose des compteurs à Monétier et ailleurs

La présence de résidents secondaires scandalisés par le montant de leur facture, a montré leur détermination à soutenir cette obligation faite par le Préfet de poser des compteurs à Monétier.

L'association ne peut rapporter que l'inquiétude de la commune, devant le travail très important et très onéreux que vont susciter ces travaux de pose des compteurs et dont le coût devra nécessairement être supporté par les usagers.

Qu'en sera-t-il de la nouvelle tarification de l'eau ?

D'autre part qu'en sera-t-il de la facture totale Eau +Assainissement, après la pose des compteurs entraînant pour la SEERC une baisse des volumes facturés (déjà constatée après la pose des compteurs à La Salle) et donc l'application de l'avenant n° 1 (si celui-ci n'était pas supprimé dans le cadre de la renégociation du contrat de DSP) ? Cet avenant qui garantit le chiffre d'affaire de la SEERC risque fort, malheureusement, d'aboutir d'ores et déjà à une augmentation des prix au m<sup>3</sup> de l'assainissement dès les factures de 2015. L'assemblée a débattu longuement sur ce point sans trouver bien sûr une solution qui satisfasse tout le monde.

Les participants ont encouragé l'association à rester très vigilante et active sur ces différents points Les membres du CA de l'association, présents nombreux à la réunion, ont indiqué que les usagers intéressés à les rejoindre pour travailler sur ces sujets (et d'autres ...) seront les bienvenus.